

avaient trouvée pour exprimer la grandeur et la majesté de cette assemblée de rois. Quand un prince s'est illustré par ses travaux, par ses vertus et sa bienfaisance, par sa sollicitude pour les besoins et la liberté de ses sujets, on l'appelle le *père de la patrie*. Toujours, ce nom de *père* exprime ce qu'il y a de plus majestueux, de plus noble, de plus antique, d'infiniment supérieur, comme étant l'image de la suprême grandeur, de la suprême autorité, du Père qui est dans les cieux.

Entendu de cette façon, le rôle de l'État n'a rien qui froisse, et les attributions de la paternité ne lui sont pas refusées. Elles sont alors tutélaires, bienfaisantes, subordonnées aux divers intérêts de la famille. Mais, hors le cas de criminalité, ou d'indigence absolue (et dans ce dernier cas il faudrait encore faire des réserves), arracher l'enfant à sa famille, le soustraire au contrôle réel, effectif des parents, ne fût-ce que durant quelques heures dans la semaine, et à plus forte raison, s'il s'agit de la plus grande partie de la journée, pendant des années, comme dans le cas de la fréquentation des écoles, c'est s'éloigner du type de l'état patriarcal, c'est violer le foyer domestique, c'est ne plus respecter les droits de l'autorité du père, c'est se substituer à l'organisation de la famille, et l'attitude de l'État, de paternelle qu'elle devrait être, devient oppressive. C'est, pour le qualifier d'un seul mot, la tyrannie.

Rendons justice aux doctrinaires de notre siècle. En remettant sur l'affiche la fausse maxime : *l'enfant à l'État*, ils se sont abaissés, mais ils n'ont rien inventé. C'est simplement une exhumation, accompagnée de miasmes, comme toutes les opérations de ce genre. Elle fut énoncée par les législateurs, et mise en pratique, il y a des siècles, à l'époque où les peuples, vivant au sein du paganisme, ne voyaient rien au delà de leur abject matérialisme, rabaisaient au niveau de leur dépravation leur respect pour la famille, pour son rôle et ses liens, et faisaient de l'enfant